



ACADÉMIE
DE MONTPELLIER
Liberté
Égalité
Fraternité



ÉTABLISSEMENT
LABELLISÉ
E3D
2021
EXPERTISE



Collège La Nadière
427 Bld Francis Vals
11210 PORT-LA-
NOUVELLE

Affaire suivie par :

Téléphone :
04.68.48.03.56

Fax :
04.68.40.31.20

Courriel :
Ce.0110725d@ac-
montpellier.fr



Site du collège

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10/02/2026

I - Ouverture de la séance

En ce jour du 10/02/2026, le conseil d'administration se réunit sur proposition du chef d'établissement pour une séance ordinaire sous la présidence de Mme BARBERA Emmanuelle. La séance commence à 18h05.

Sont absents et excusés :

Mme Sirvent, Mme Cousin, M. Poudou, M. Lallemand, Mme Michel, Mme Viegas

Sont absents et non excusés :

Mme Sonzogni, M. Dat

Pour plus de détails sur la liste complète des présents, titulaires ou suppléants, consultez la feuille de présence.

Le nombre de présents en début de séance est de 16 pour un quorum de 13.

Le conseil d'administration peut siéger valablement.

Secrétaire de séance : M. Lamour, collègue enseignant

II – L'ordre du jour

Point n°1 – Adoption du compte rendu du précédent conseil d'administration du 8 janvier 2026 :

Le Conseil d'Administration adopte-t-il le compte rendu du CA précédent ?

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Point n°2 – Présentation de l'ordre du jour du présent conseil :

Ordre du jour :

- Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 8 janvier 2026.
Présentation de l'ordre du jour
- Pédagogie
 - Présentation de la répartition de la marge globalisée de la DGH 2026
 - EVARS 6°

- Protocole DNB
- Affaires financières
 - Point acquisition crédits NEFE
- Contrats et Conventions
- Questions diverses

Nouvelle ordre du jour :

- Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 8 janvier 2026.
Présentation de l'ordre du jour
- Pédagogie
 - Présentation de la répartition de la marge globalisée de la DGH 2026
 - EVARS 6°
 - Protocole DNB
 - **Projets pédagogiques**
- Affaires financières
 - Point acquisition crédits NEFE
- Contrats et Conventions
- Questions diverses

Point n°3 – Pédagogie :

- **Présentation de la répartition de la marge globalisée de la DGH 2026**

Mme La Présidente explique que la DGH ne se vote pas, seule sa répartition se vote.

A la rentrée, il y aura 3 classes par niveau, soit 12 classes.

DGH : 382.5 dont Heures postes : 358 et HSA : 24.5

Dans l'état actuel de la répartition, il reste 4 HSA.

- **EVARS 6°**

Mme La Présidente présente le programme EVARS niveau 6ème et ULIS :

- *SE CONNAÎTRE, VIVRE ET GRANDIR AVEC SON CORPS : Comprendre et apprendre à vivre les changements de son corps.*
- *SVT : Les changements à la puberté. Fonctionnement des organes sexuels. Choisir d'avoir un enfant. Dimensions psycho-affective, juridique et biologique. (plusieurs séances au 3^{ème} trimestre)*

- *ULIS : Jeux de plateau sur le sentiment amoureux et amical. Album jeunesse "Poupoule" (le consentement).*
- *FRANÇAIS : une pièce de Molière : Le Médecin volant ou le Médecin malgré lui. Relations fille/père et la question du sentiment amoureux et de l'évolution des relations.*
- *RENCONTRER LES AUTRES ET CONSTRUIRE DES RELATIONS, S'Y ÉPANOUIR Entrer en relation avec les autres et comprendre que les relations peuvent changer.*
- *TROUVER SA PLACE DANS LA SOCIÉTÉ, Y ÊTRE LIBRE ET RESPONSABLE : Trouver sa place au sein d'un groupe sans renier ses propres sentiments, respecter les autres et en être respecté.*
- *CPS : Mise en place d'interventions pour les élèves de 6ème en groupes par des binômes d'adultes formés.*

Mme La Présidente explique aux membres du CA que pendant ces cours, il n'est pas question d'apprendre des « gestes sexuels », mais qu'il est surtout question de la notion de consentement.

Les parents sont rassurés et précisent qu'ils apprécient que les informations soient transparentes.

- **Protocole DNB**

Mme La Présidente explique les nouveautés du DNB aux membres du CA.

Le DNB est attribué aux candidats des séries générale et professionnelle ayant obtenu une moyenne finale égale ou supérieure à 10 sur 20.

Nouvelle répartition : 60 % pour les épreuves terminales et 40 % pour le contrôle continu.

Les parents de 3^{ème} seront avertis par Pronote et pourront consulter le protocole sur le site du collège.

- **Projets pédagogiques**

- **Concours calcul mental**

Le concours est organisé par le collège de Coursan. Il concerne tous les niveaux sauf les élèves du dispositif ULIS.

La finale aura lieu à Narbonne le 15/04/26.

Le budget est de 60€.

Le Conseil d'Administration approuve-t-il le principe pédagogique du projet "Concours calcul mental" pour l'année scolaire 2025-2026 ?

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil d'Administration approuve-t-il le principe financier du projet "Concours calcul mental" pour l'année scolaire 2025-2026 ?

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

➤ **Sortie 6°Aristote : liaison CM2 – 6°**

Sortie des 6°Aristote aux Salins de La Palme au mois de mai. Le déplacement se fera en vélo.

La Police Municipale sera présente pour les trajets.

Budget de 237€ (entrées et visite)

Le Conseil d'Administration approuve-t-il le principe pédagogique du projet "Sortie Salins liaison CM2" pour l'année scolaire 2025-2026 ?

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil d'Administration approuve-t-il le principe financier du projet "Sortie Salins liaison CM2" pour l'année scolaire 2025-2026 ?

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Point n°4 – Affaires financières :

• **Point acquisition des crédits NEFE**

Mme La secrétaire générale d'EPLE présente une synthèse des acquisitions effectuées dans le cadre des crédits NEFE depuis 2024.

Point n°5 – Contrats et Conventions :

- Conventions :

o Convention avec le Collège Cité de Narbonne

Prêt de mannequins dans le cadre des Gestes qui sauvent.

Acceptation de la convention avec le collège Cité relative au prêt du matériel "gestes qui sauvent" en faveur de l'établissement.

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

o Convention d'intervention de Mme Michel, dispositif EVARS

Acceptation de la convention avec Mme MICHEL intervenante de la MDS qui définit les modalités de ses interventions auprès des 4e et 3e de l'établissement dans le cadre de la formation EVARS.

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

o Convention avec la Compagnie La Poucette

Acceptation de la convention avec la Compagnie la Poucette relative aux heures d'intervention pour les projets "Court métrage 4eme" et "Romanité Erasmus" dans l'établissement.

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

o ERASMUS

Mme La Présidente informe les membres du CA que le collège a reçu l'accréditation ERASMUS +.

Point n°6 – Questions diverses :

Question de Mme JUHEL, AESH :

? Pour les PAI, quelles solutions pourrions-nous trouver afin d'avoir les PAI prêts pour les sorties afin d'éviter d'aller à l'infirmerie et fouiller ?

Ainsi que plusieurs sacs de secours pour les sorties multiples.

Mme La Présidente indique que dorénavant il y aura 2 sacs d'urgence.

Les professeurs doivent gérer les PAI en amont.

Questions des parents d'élèves :

? Nous souhaitons attirer l'attention sur l'absence prolongée de Mme Rodriguez, professeure d'espagnol, depuis le 5 janvier, avec un retour annoncé au 9 mars.

Pouvez-vous nous indiquer si un remplacement est prévu d'ici là ?

Mme La Présidente n'a aucune information concernant un remplacement. La demande a été faite au Rectorat.

Suite au CA, une remontée aura lieu.

Et dans le cas où Mme Rodriguez ne pourrait pas reprendre à cette date, quelles mesures seraient mises en place pour assurer la continuité pédagogique ?

Nous sommes particulièrement inquiets pour les élèves de 3^e qui préparent le brevet en fin d'année.

Mme La Présidente indique qu'à la rentrée des vacances d'hiver, des cours d'espagnol pourront être programmés avec Programm cours (CNED). Les cours sont assurés (mais pas en espagnol) par des RCD.

? Une visite médicale est-elle programmée au sein du collège cette année ? Si oui, quels sont les classes concernées et quand aura-t-elle lieu ?

Mme La Présidente indique qu'elle ne le sait pas.

? Pourquoi les sanitaires (côté cantine) sont fermés pendant la pause méridienne ?

Pourriez-vous nous (re)expliquer les temps d'ouverture et de fermeture des toilettes pour les collégiens ?

Mme La Présidente indique que les sanitaires sont maintenant ouverts.

? Comment s'approvisionne le restaurant scolaire ? Quelle traçabilité peut-on avoir sur l'origine des produits ?

Mme La Présidente lit le compte rendu de M. SINTES, cuisinier :

Nous servons à ce jour une moyenne de 310 repas/jour.

Ils sont répartis de la façon suivante :

- 190 repas au collège (élèves)
- 100 repas au primaire(élèves +encadrement)
- 20 repas enseignants + personnels du département

Les menus sont élaborés par une diététicienne du programme LECODE en accord avec le programme national nutrition santé ainsi que les lois EGALIM/Climat résilience.

Depuis Février 2025 nous sommes dans l'obligation d'afficher l'origine de **toutes** les viandes(bovine, ovine, volaille, etc...)

Ce que nous matérialisons par des pictogrammes sur les menus transmis sur les réseaux(site collège - Mairie, etc....) et affiché à l'entrée du restaurant scolaire.

Approvisionnements :

Nous sommes affiliés à Agrilocal11 ainsi que au groupement « Aude à table » (plate-forme départementale qui nous met en lien avec les producteurs locaux)

Ils nous apportent une aide logistique tout en nous procurant une traçabilité-salubrité des aliments qui sont obligatoires en restauration collective (Agréments sanitaires des différentes exploitations + chaîne du froid, etc...)

Un repas végétarien par semaine + un 100% Bio par mois + produits SIQO dans chaque repas (label rouge, AOP, IGP, MSC,...)

Vous pouvez retrouver la synthèse de nos achats sur le site du ministère de l'agriculture « Ma cantine » qui nous oblige à une déclaration annuelle

En 2025 nous sommes à 62 % de produits de qualité et durables dont 39 % en AB

Nous sommes au-dessus des objectifs fixé par l'état de 50% de produits de qualité durable dont 20% de AB.

Les produits de qualité et durables comprennent les labels tel que AOC, AOP, IGP, Haute Valeur Environnemental, Pêche durable, etc...

Les viandes sont 100% françaises.

Nous nous approvisionnons auprès de sociétés qui disposent d'agréments et/ou qui peuvent nous assurer une traçabilité-salubrité du produit afin de toujours garantir une sécurité alimentaire auprès des enfants.

Principaux fournisseurs :

- VOLAILLER CLOTTES /BOUCHERIE IZARD
- PASSION FROID/SYSCO
- TERRE AZUR

- CIMELAIT
- EARL MOUNDY
- FAJACOUS
- MARCO PRIMEUR
- +Ceux affiliés aux deux plateformes déjà citées(Agrilocal11 et Aude à table)

Le syndicat intercommunal a depuis des années pris le parti de la qualité sur le coût !

Un audit du restaurant scolaire a eu lieu il y a 10 jours et nous avons obtenu la très bonne note de 17/20.

III – Conclusion

L'ordre du jour étant épuisé, Mme La Présidente lève la séance et invite les membres du conseil d'administration à se rafraîchir autour d'un apéritif.

La séance du conseil d'administration est levée à 19h32.

La Présidente



Mme BARBERA Emmanuelle

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'C. LAMOUR'.

M. LAMOUR Cédric